

**MODALITÉS DU CONCOURS D'ENTRÉE EN CLASSE DE 6<sup>ème</sup>  
DANS LA « SECTION INTERNATIONALE BRITANNIQUE »**  
*pour la rentrée 2016 au collège Clos de Pouilly à Dijon*

**Information aux parents d'élèves de CM2**

Le collège Clos de Pouilly de Dijon offre aux élèves pour la troisième année consécutive, à la rentrée de septembre 2016, une opportunité de "**section internationale britannique**" dès la classe de 6<sup>ème</sup>.

Cette section s'adresse aux élèves bilingues, appartenant à des familles anglophones, mais aussi à des élèves ayant fait un séjour prolongé dans un pays anglophone ainsi qu'à des élèves présentant d'**excellentes aptitudes scolaires**.

Les candidats pour la section internationale britannique doivent en outre être extrêmement motivés pour approfondir leur niveau de langue et de culture britannique. En effet, en plus des cours de langue habituels, des heures sont dispensées en langue anglaise, en littérature (4 h) et en histoire/géographie (2 h). Cet enseignement représente 6 heures hebdomadaires supplémentaires et cela jusqu'à la classe de 3<sup>ème</sup> ; l'élève devra, par conséquent, être prêt à faire face à cette charge de travail importante.

Les élèves ont la possibilité en fin de 3<sup>ème</sup> de présenter le DNB « option internationale britannique » et d'éventuellement poursuivre cette option au lycée de secteur Charles de Gaulle.

Les parents des élèves de CM2 intéressés par une entrée en 6<sup>ème</sup> "option internationale britannique", doivent adresser par voie postale ou déposer au secrétariat du collège Clos de Pouilly, **au plus tard le jeudi 31 mars 2016 délai de rigueur**, les documents suivants :

- ♦ fiche d'inscription au concours d'entrée, qui est téléchargeable sur le site du collège :

<http://col21-closdepouilly.ac-dijon.fr>

ou à demander au secrétariat du collège Clos de Pouilly ou à l'école primaire de votre enfant,

- ♦ photocopie de la synthèse du livret d'évaluation pour les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres de CM2,
- ♦ une enveloppe libellée à votre nom et à votre adresse et timbrée au tarif en vigueur pour la réponse.

Les candidats, qui auront retourné les documents demandés ci-dessus, passeront le concours d'entrée qui se déroulera **le mercredi 27 avril 2016 au collège Clos de Pouilly** de 8h30 à 10h15 pour l'épreuve écrite et de 10h30 à 13h00 pour l'épreuve orale.

**Nota** : Dans le cas où il y aurait plus de 60 candidats, une deuxième session aura lieu le **mercredi 04 mai 2016**.

Le nombre de places étant limité pour l'entrée en 6<sup>ème</sup> internationale britannique, l'admission dans cette section est prononcée par l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale, à l'issue du concours afin d'apprécier l'aptitude des élèves français à suivre les enseignements en langue étrangère et pour les élèves étrangers d'évaluer leur connaissance du français.

Les résultats seront envoyés par courrier aux familles et **nous vous précisons que le recrutement de cette section n'est pas soumis à sectorisation** (pas besoin de dérogation).

**Aucune** session de remplacement ne sera organisée et les élèves non admis seront affectés dans leur collège de secteur.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Veuillez recevoir, Mesdames et Messieurs, mes sincères salutations.

Le Principal,

P. GEANTOT

Nota :

Une réunion d'information destinée aux parents d'élèves et élèves sélectionnés sera organisée en fin d'année après l'affectation définitive.